Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Le Président

Monsieur Bernard ETHORE
Président
BROCELIANDE COMMUNAUTE
1 rue des Korrigans
35380 PLELAN-LE-GRAND

Rennes, le 29 DEC. 2025

Monsieur le Président,

Le Département d'Ille-et-Vilaine, en tant que personne publique associée, a été sollicité par courrier réceptionné le 4 décembre 2025 sur le projet de modification simplifiée n°3 de votre plan local d'urbanisme intercommunal (délibération du conseil communautaire du 3 novembre 2025).

L'objet de la modification porte sur l'évolution de la hauteur maximale des bâtiments de 15 m à 18 m sur la parcelle ZE n°183, d'une surface de 5,7 ha, sur la commune de Bréal-sous-Montfort, en zone d'activités.

L'avis du Département porte essentiellement sur les compétences qui lui incombent, notamment les routes départementales, les Espaces naturels sensibles et les itinéraires de randonnée d'intérêt départemental.

Le dossier n'appelle pas d'observation du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Luc CHENUT

La gestion du courrier fait l'objet d'un traitement informatique. Pour plus de renseignements et faire valoir vos droits, contactez l'émetteur du courrier ou le délégué à la protection des données (dpo@ille-et-vilaine.fr / 02 99 02 21 31).

2571